

# Evaluation du juge fédéral Yves RÜEDI

Bailli suisse suprême (il se dit «juge» fédéral).

«Travaille» au palais du Tribunal fédéral, Avenue du Tribunal fédéral 29,  
1000 Lausanne 14.

## **Adresse privée:**

Sonnenau 9, 8750 Glarus

Tél. professionnel: 021 318 91 11

Fax professionnel: 021 323 37 00

Portail Internet: [www.bger.ch](http://www.bger.ch)

Tél. privé: 079 247 15 00



Yves RÜEDI, après son élection au poste de «juge» fédéral

## Prises de vue de la forteresse de RÜEDI:



Façade est – entrée



Façade nord



Un coin de la forteresse de RÜEDI, vue du sud

## Rôle joué dans l'affaire LEGERET

*L'affaire Légeret – Un assassin imaginaire.* Jacques SECRETAN, éditions Mon Village, 2016.

RÜEDI a été membre du collège des juges fédéraux de la Cour de droit pénal, ayant rejeté l'un des recours de François LEGERET (condamné à tort à la perpétuité) au motif que son frère Jean-Marc avait bénéficié de faveurs de l'appareil judiciaire. Cela concerne l'ATF 6B-793/2015 du 20.01.15.

RÜEDI a mis une deuxième fois la main à la pâte dans cette affaire. Par ATF 6B\_676/2012 du 24.04.17 des « juges » fédéraux Monique JAMETTI, Yves RÜEDI et Ivo EUSEBIO, le recours de François LEGERET du 27.06.15 au sujet de la collusion entre les « juges » vaudois **COLELOUGH / BENDANI** a été balayé, après l'avoir laissé trainer pendant 2 ans. En fait, le Tribunal cantonal VD n'a pas jugé nécessaire d'ordonner une enquête concernant la date du début de leur relation amoureuse, avançant la formule récurrente de « **l'appréciation anticipée** de la pertinence des moyens de preuves », qui permettait de renoncer à la recherche de la vérité, formule reprise par copier/coller par le Tribunal fédéral, comme d'habitude. Or, pour un non-juriste, c'est une chose impossible d'apprécier quelque chose qu'on ne connaît pas par anticipation. Il s'agit donc d'une de ces perles de jurisprudence décadente, voire d'une ineptie per se.

Autre victime de RÜEDI: Michèle HERZOG. Par l'ATF 6B\_1230/2017 du 06.04.17, RÜEDI a couvert la corruption du requin de l'immobilier Patrice GALLAND. Voir [www.worldcorruption.info/index\\_htm\\_files/gu\\_colelough-f.pdf](http://www.worldcorruption.info/index_htm_files/gu_colelough-f.pdf)  
Une fois de plus, RÜEDI a participé à une décision sans rechercher la vérité et sans la détenir, car les pièces comptables cachées par Patrice Galland n'ont jamais été réclamées ni par un procureur, ni par un juge pénal.

## **Liste de références (observations récoltées depuis l'an 2000):**

**nombre de références négatives: 3**

**nombre de références positives: 0**

## **Profil**

Né le 30.09.1976. Citoyen de Glaris et de Münchwilen TG.

Etudes à St-Gall. Brevet d'avocat zurichois. Doctorat en 2009.

Président du Tribunal cantonal du canton de Glaris dès 2008.

Président de la commission des avocats et de la commission pour l'examen des avocats du canton de Glaris.

Dès 2012 juge fédéral suppléant. Elu juge fédéral pour le parti politique UDC le 11.12.13.

Il est décrit comme homme intellectuellement brillant, orienté par ses objectifs, ambitieux et discipliné.

A défaut d'autres renseignements sur cet individu, ces louanges contrastent avec le fait qu'il se soit laissé emporter en soutenant le crime judiciaire contre François LEGERET, condamné il y a plus de 11 ans par la justice vaudoise, sans détenir les preuves des actes qu'il aurait commis.

**Dès son élection au Tribunal fédéral, RÜEDI a commencé à couvrir la corruption.**